

POLICE/JUSTICE...



ENQUÊTE

Dans le sillage du terrible drame de la petite **Lyhanna**, qui a bouleversé la France entière, et qui a fait apparaître les défaillances de son système judiciaire (Etat/Police/Gendarmerie/Procureur/Parquet/Greffe/etc), **MédiaChartres** tenait à réagir par une « **action concrète** » au niveau local. Le mercredi 10 dernier au matin, nous nous sommes rendus dans les locaux de la **PM (police Municipale)** – **0237234284** – qui est située dans l'antre de la **Mairie de Chartres**. Nous avons été reçus par une personne très à l'écoute des motifs de notre visite, **mais...** qui nous a très vite indiqué que pour tous les signalements/délits : (stationnements interdits, dégradations du bien Public, actes de vandalismes) – le tout agrémenté de preuves : Photos datées/vidéos -, elle ne pouvait pas enregistrer nos sollicitations (cit) « **désolé**, si avez des informations, il faut impérativement passer par le site **Néocity** » (véritable usine à gaz !). Nous avons failli nous y perdre. Imaginons les personnes qui ne sont pas familiarisées avec l'informatique et c'est le parcours du combattant qui commence, et pire pour tous ceux qui ne disposent pas d'internet [...]

Pour revenir à notre entretien; elle nous informe qu'il n'existe pas de rétroactivité pour les faits énumérés ci-dessus. Nous lui proposons alors de rassembler toutes nos constatations sur une **clé USB**, mais une fois encore, elle va

décliner notre offre, « **Prétextant** » tout d'abord que les PC de la **PM** ne sont pas équipés de port USB, pour ensuite nous diriger vers un possible risque de malware (virus), lassé par ce flot d'excuses bon marché, nous prenons congé.



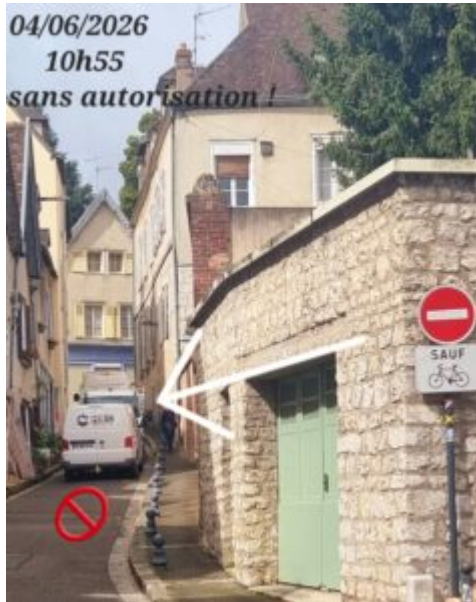
Cela se brouille dans notre esprit, les pouvoirs Publics **Préfet** et (nouveau) **Maire de Chartres** ayant appelé de concert, lors de réunions de quartiers, à une « **vigilance** et une **participation citoyenne** » https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/actualites/chartres-et-si-vous-rejoigniez-la-participation-citoyenne-pour-veiller-sur-votre-quartier_14997876/



La question se pose, à quoi sert de surveiller, s'il est impossible de prévenir les requérants ? Accorder les violons (c'est gratuit) ICI : <https://www.online-guitartuner.com/fr/violin-tuner>

[ner](#)





— Ne voulant pas

s'avouer vaincu, **MédiaChartres** signale par téléphone, à la PM à **13H40** le même jour, un véhicule (camion benne) qui monopolisait (chaque jours) et barrait la **rue du Chêne Doré** (en base ville), **sans autorisation affichée visible**. Les deux jeunes employés se sont montrés particulièrement odieux, proposant même de descendre du véhicule pour en découdre. Et à **16H50** toujours aucun passage de la PM ?



Les patrouilles en véhicule, au pas du gastéropode, s'enchaînent de façon récurrente, croisant souvent celles de la police nationale dans le centre-ville, pour le reste... Parfaite

illustration des problèmes liés aux difficultés pour les citoyens, de se faire entendre et pour qu'une suite favorable soit donnée au mal qu'ils/elles se donnent.



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dans les affaires judiciaires, **MédiaChartres** a souvent constaté des dysfonctionnements pour diverses raisons, retrouvez tous les articles dans la : (ICI) [catégorie justice](#).



[La police municipale en France est un service de police local qui est sous l'autorité du maire. Elle a pour mission principale de veiller à la sécurité publique, de prévenir les infractions et de maintenir l'ordre dans la commune. Les policiers municipaux sont des fonctionnaires territoriaux et peuvent intervenir dans divers contextes, tels que la police administrative et judiciaire. Ils sont responsables de la sécurité des personnes et des biens, ainsi que de la salubrité publique. Leur rôle est essentiel pour assurer la tranquillité des citoyens et contribuer à la sécurité de la commune](#)

https://actu.fr/societe/flics-ou-mercenaires-des-policiers-municipaux-soupconnes-de-fraude-partout-en-france_63667764.html



Il est terrible de constater que dans le drame « *Lyhanna* » (ou d'autres), chaque maillon de la chaîne judiciaire cherche à se dédouaner, réfutant toute responsabilité (même minime) rejetant les fautes sur des arguments répétitifs et usés (pour avoir trop servi). Les éternels : manque de moyens/défectifs/priorisation... **MédiaChartres** veut bien admettre que les motifs invoqués sont bien réels, mais ils n'entravent en rien les responsabilités et la culpabilité de chacun !

COMMUNIQUÉ

La « communication » a un effet placebo, il serait certainement plus utile d'agir de façon concrète !

<https://x.com/CSMagistrature/status/2064258202867237045>

https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/actualites/affaire-lyhanna-le-patron-des-avocats-de-chartres-denonce-la-clochardisation-de-la-justice_15001644/

<https://mediachartres.fr/2025/09/08/justice-a-la-ramasse/>

<https://mediachartres.fr/2025/10/27/denouement/>

Parutions du quotidien local :



photo: Ph. L

https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/actualites/affaire-lyhanna-le-tribunal-de-chartres-ouvre-ses-portes-pour-faire-comprendre-le-fonctionnement-de-la-justice_15002904/

https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/actualites/affaire-lyhanna-il-fallait-rester-digne-estime-le-president-de-la-conference-des-procureurs_15000385/

A Chartres, après les témoignages, les déclarations et autres manifestations, l'indignation ne faiblit pas même après une courte visite du Palais de justice (avec guide et explications) !

Le ministre de la justice a promis des sanctions à l'égard des négligences ayant conduit à un nouveau drame (...), le Premier ministre vient de leur renouveler son soutien ? Parfait exemple d'un « **effet d'annonce** » et de la « **récupération politique** » qui ne solutionne **JAMAIS** rien.



Les priorités financières de la France sont décidées à huis clos et par les directives (injonctions) de « [Maastricht](#) » la France s'enfoncé irrémédiablement dans les sables mouvants de la dette (voir ci-dessous) :

<https://horloge-budgetaire-france.org/>

Dès demain, les annonces de violences conjugales, d'incestes, de viols et d'homicides sur mineurs, etc, vont continuer à un rythme infernal.

La dramatique affaire de la jeune **Lyhanna**, n'aura-t-elle servi qu'à une prise de conscience d'un monde de plus en plus fou, violent et dangereux ?

*Illustration entre la chaîne judiciaire et les Français.





MédiaChartres n'attend malheureusement pas grand-chose, d'une situation qui s'englué dans l'inhumanité collective.

Clara Hirsch

COULEURS

Publication, deux semaines.



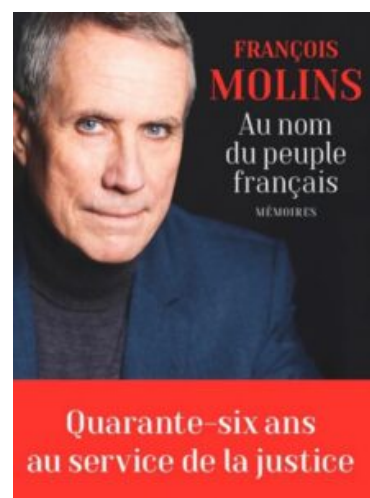
Après notre article sur les graves dysfonctionnements et problèmes constatés sur les différents centres de soins de Chartres et son Agglomération,

(lire l'article) <https://mediachartres.fr/2026/03/30/comas/>



MédiaChartres passe des blouses blanche... aux robes noire.

https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9my_Heitz



Suite à la récente réforme de la justice criminelle portée par **Gérald Darmanin**, nouvelle procédure de « **plaider-coupable** », les avocats ont manifesté un énorme mécontentement, un « **vent debout** » traduit par des grèves et des explications sur la désapprobation totale de la profession.

(L'expression « être vent debout » est utilisée pour décrire

une personne ou un groupe qui s'oppose vigoureusement à une idée, une décision ou une situation. Dans un sens figuré, elle traduit une opposition franche et résolue face à un obstacle ou une autorité.)

**VIDEO
DE LA
SEMAINE**

<https://www.youtube.com/watch?v=8gyPriufXQ0>

L'avis du Sénat
: <https://www.senat.fr/leg/exposes-des-motifs/pjl25-456-expose.html>

Lettre ouverte du SAF ([Syndicat des Avocat-es de France \(SAF\)](#)) au Garde des Sceaux :

[https://blogs.mediapart.fr/syndicat-des-avocat-es-de-france-saf/blog/100426/lettre-ouverte-du-saf-au-garde-des-sceaux-arretez-le-massacre?utm_source=quotidienne-20260410-174504&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&xtor=EREC-83-\[QUOTIDIENNE\]-quotidienne-20260410-174504&M_BT=1654172231343](https://blogs.mediapart.fr/syndicat-des-avocat-es-de-france-saf/blog/100426/lettre-ouverte-du-saf-au-garde-des-sceaux-arretez-le-massacre?utm_source=quotidienne-20260410-174504&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&xtor=EREC-83-[QUOTIDIENNE]-quotidienne-20260410-174504&M_BT=1654172231343)

Et aussi :

[https://www.mediapart.fr/journal/france/070426/avocats-et-magistrats-se-mobilisent-contre-le-projet-de-loi-sur-la-justice-criminelle-de-darmanin?utm_source=quotidienne-20260407-183142&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&xtor=EREC-83-\[QUOTIDIENNE\]-quotidienne-20260407-183142&M_BT=1654172231343](https://www.mediapart.fr/journal/france/070426/avocats-et-magistrats-se-mobilisent-contre-le-projet-de-loi-sur-la-justice-criminelle-de-darmanin?utm_source=quotidienne-20260407-183142&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&xtor=EREC-83-[QUOTIDIENNE]-quotidienne-20260407-183142&M_BT=1654172231343)



MédiaChartres vous propose, de découvrir les différents aspects du métier d'Avocat : <https://www.unpeudedroit.fr/avocat/>

Pas de petits profits !



La justice (actuelle) ne correspond plus à l'attente des Français-es, son accès est désormais soumis à une « dime ». La Loi de Finances pour 2026 a discrètement réintroduit une obligation de payer une contribution de **50 euros** comme condition pour accéder au juge civil à compter du 1^{er} mars. Une mesure scandaleuse qui entrave l'accès au juge, notamment pour les litiges de la consommation, dont les enjeux sont souvent modestes.



<https://www.youtube.com/watch?v=Wq7TxMZrg2A>

Sommes-nous tous, vraiment égaux devant la loi ?

Une institution d'Etat spéciale, la « C J R »
: https://fr.wikipedia.org/wiki/Cour_de_justice_de_la_R%C3%A9publique

Pour mémoire
: <https://www.20minutes.fr/diaporama/diaporama-4162303-images-ministres-inquietes-voire-condamnes-cour-justice-republique#d1221006>

Et pour le TGI de Chartres :

<https://mediachartres.fr/2026/03/09/affligeant/>



Les réseaux sociaux, et particulièrement –**Facebook**– débordent de témoignages, que **MédiaChartres** à vérifiés, ils concernent principalement le « **triangle des Bermudes** » de la justice (Orléans/Chartres/Versailles). Cela implique des magistrats, des procureurs, des juges, des avocats, des greffiers et une bonne partie du système judiciaire de ces trois pôles, dans des dossiers d'ordre **pénal ou familial**.

***Le monde se divise en deux catégories, ceux qui ont le pouvoir, et ceux qui payent, toi... tu paies !**

<https://www.youtube.com/watch?v=hCRZic09Bhk>

*Mais le problème est bien plus profond (...) il est mondial, pour vous en faire prendre conscience, **MédiaChartres** vous conseille de regarder (jusqu'à la fin), la vidéo (interview)*

réalisée par notre confrère Médiapart.



[https://www.mediapart.fr/journal/culture-et-idees/240426/la-mafiosisation-du-monde-par-roberto-scarpinato?utm_source=quotidienne-20260424-173059&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&xtor=EREC-83-\[QUOTIDIENNE\]-quotidienne-20260424-173059&M_BT=1654172231343](https://www.mediapart.fr/journal/culture-et-idees/240426/la-mafiosisation-du-monde-par-roberto-scarpinato?utm_source=quotidienne-20260424-173059&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&xtor=EREC-83-[QUOTIDIENNE]-quotidienne-20260424-173059&M_BT=1654172231343)

[https://www.mediapart.fr/journal/international/200326/la-magistrature-italienne-se-mobilise-pour-defendre-l-independance-de-la-justice?utm_source=quotidienne-20260320-184918&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&xtor=EREC-83-\[QUOTIDIENNE\]-quotidienne-20260320-184918&M_BT=1654172231343](https://www.mediapart.fr/journal/international/200326/la-magistrature-italienne-se-mobilise-pour-defendre-l-independance-de-la-justice?utm_source=quotidienne-20260320-184918&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&xtor=EREC-83-[QUOTIDIENNE]-quotidienne-20260320-184918&M_BT=1654172231343)

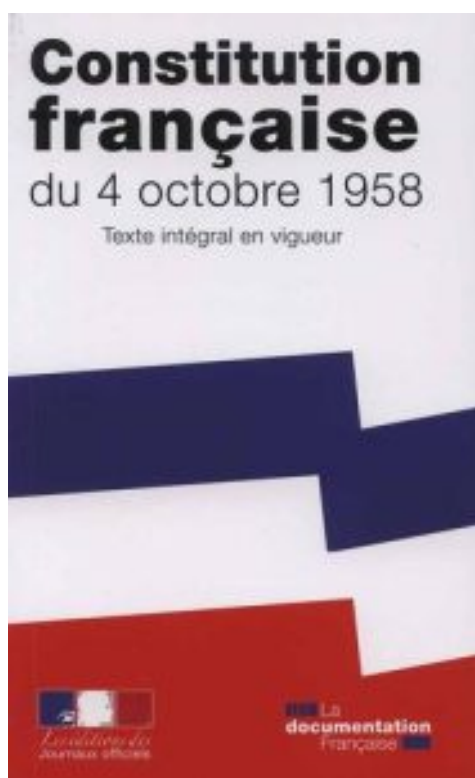
Impossible, de ne pas faire aujourd'hui, un parallèle avec la justice et la politique Française.



Dans justice, il y à pourtant le mot « JUSTE » !

AFFLIGEANT !

SERIE EP. 1



<https://www.conseil-constitutionnel.fr/le-bloc-de-constitutionnalite/texte-integral-de-la-constitution-du-4-octobre-1958-en-vigueur>

Focus **MédiaChartres**, sur l'une des institutions Françaises, socle de notre constitution :

* Les institutions françaises sont régies par la Constitution de la **Cinquième République**, établie le **4 octobre 1958**, et comprennent le Président, le Gouvernement, le Parlement et le **systeme judiciaire**.



Sur le « système judiciaire » :
[Le système judiciaire est indépendant et comprend divers tribunaux et cours. Il veille à l'application des lois et à la protection des droits des citoyens.](#)

La France est un Etat de droit :

l'Etat est basé sur une constitution qui est la référence commune.

l'Etat ainsi que l'ensemble des citoyens et résidents sont soumis au droit.

l'Etat garantit la séparation des pouvoirs et l'indépendance de la justice (?)

Constitution Article 4 : La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres Membres de la Société la jouissance de ces mêmes droits. ***Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.***

Mais...quand est-il réellement ?

MédiaChartres a déjà abordé ce sujet « **sensible** » à travers ses nombreuses enquêtes et articles à retrouver en intégralité, ici : <https://mediachartres.fr/category/justice/>

ARTICLES

Quelques exemples :

<https://mediachartres.fr/2025/10/27/denouement/>

<https://mediachartres.fr/2025/09/08/justice-a-la-ramasse/>

<https://mediachartres.fr/2024/10/14/totalitarisme/>

<https://mediachartres.fr/2023/10/13/justice/>

<https://mediachartres.fr/2023/07/11/grave/>

<https://mediachartres.fr/2023/07/03/why/>

les affaires

Un thème qui revient **trop souvent** dans la vie des Français, les « **affaires** » qui sont récurrentes et alimentent l'actualité des **Médias**, au quotidien !

Comme

: <https://www.mediapart.fr/journal/france/040326/l-ex-maire-de-saint-etienne-gael-perdriau-remis-en-liberte-avant-son-proces-en->

[appel?utm_source=quotidienne-20260304-192507&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&xtor=EREC-83-\[QUOTIDIENNE\]-quotidienne-20260304-192507&M_BT=1654172231343](https://www.mediapart.fr/journal/france/040326/l-ex-maire-de-saint-etienne-gael-perdriau-remis-en-liberte-avant-son-proces-en-appel?utm_source=quotidienne-20260304-192507&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&xtor=EREC-83-[QUOTIDIENNE]-quotidienne-20260304-192507&M_BT=1654172231343)

<https://www.lalettre.fr/fr/serial/corruption-a-l-otan-la-face-cachee-des-mega-contrats-de-munitions-et-de-carburant>

<https://www.ouest-france.fr/environnement/greenpeace/greenpeace-menacee-de-ruine-apres-une-defaite-judiciaire-a-345-millions-de-dollars-aux-etats-unis-4e898472-142a-11f1-8725-6cea811c3c37>

<https://www.mediapart.fr/journal/france/120226/l-ex-ministre-patricia-miralles-promue-et-decoree-malgre-ses-atteintes-la-probite>

<https://www.facebook.com/photo?fbid=10163883505718360&set=a.180439683359>

Autant d'exemples (parmi d'autres), qui attestent de possibles « **dérives** » au cœur même du système judiciaire, résultantes qui comme tout, n'est pas parfait et infaillible, mais qui montre ses lacunes ainsi que des errances (**parfois, par incompétences** ou même (**plus rare**)... **par intérêts**) !



Il faudra, dans certains cas, des années avant d'admettre la vérité : https://actu.fr/provence-alpes-cote-d-azur/pernes-les-fontaines_84088/aucun-doute-de-son-innocence-condamnee-il-y-a-17-ans-edwige-alessandri-victime-d-une-erreur-judiciaire_63928960.html

La France vient de se doter d'un pôle « **cold**

cases » <https://www.village-justice.com/articles/presentation-enjeux-pole-judiciaire-des-crimes-seriels-non-elucides-nanterre,47893.html>

Il est incompréhensible que dans un tribunal de la République, les droits des justiciables soient bafoués pour des raisons diverses : politiques/pressions du parquet (Procureurs)/spéculations mercantiles/rerelations d'amitiés ou de confrérie/d'ambition personnelle/ou...(?). Des faits constatés récemment auprès de la [cour d'appel de Versailles](#) et du [TGI de Chartres](#) dans différents dossiers, où « certains » magistrats ont délibérément « écarté les preuves de la défense » ou « oublié » de communiquer aux avocats la date d'audience, où reprendre « mot à mot » les plaidoiries des parties civiles, pour rendre un « délibéré », et encore, égarer des plaintes où les classer « sans suite », des méthodes dignes d'un mauvais épisode de feuilleton policier (série Z) (CQFD). [MédiaChartres](#) est régulièrement informé de dysfonctionnements, d'abus de pouvoir, d'incompréhensibles jugements, par les intéressés-es et par le personnel des prétoires ! À ce niveau, il ne fait plus **AUCUN DOUTE**, il se passe bien « des bizarreries » dans Ces tribunaux, *la France est-elle devenue une République Bannière ?*

Les « procédures bâillon » y sont largement utilisées, les commanditaires sont souvent des Élus ([dixit](#), le [maire de Chartres](#)) !

Les procédures bâillon sont des actions en justice utilisées pour intimider ou faire taire des individus ou des organisations, souvent dans le but de restreindre le débat public.

Définition des Procédures Bâillon

Une procédure bâillon, ou poursuite bâillon, est une action en justice lancée par une entreprise, une institution ou une personnalité publique, visant à intimider et à faire taire un journaliste, une ONG, un lanceur d'alerte, ou toute personne qui s'exprime sur des questions d'intérêt public. Ces procédures sont souvent des poursuites civiles en diffamation, mais peuvent également inclure d'autres types d'actions judiciaires, comme la dénonciation calomnieuse ou la violation du secret des affaires.

Objectifs et Méthodes : L'objectif principal de ces procédures est de dissuader les critiques et de paralyser les voix dissidentes en exposant les cibles à des coûts juridiques élevés et à des procédures longues. Les plaignants cherchent souvent à transformer des enjeux publics en litiges privés, ce qui peut avoir un effet dissuasif sur la participation au débat public.

Recommandations et Législation

Récemment, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) a formulé des recommandations pour renforcer la lutte contre les procédures bâillon, notamment en proposant une définition large et protectrice de ces procédures dans le droit français. Cela inclut des mesures pour sensibiliser les professionnels du droit et les entreprises sur l'illégalité de ces pratiques.

Cas Notables : Des cas tragiques, comme l'assassinat de la journaliste maltaise Daphne Caruana Galizia, illustrent les dangers des procédures bâillon. Au moment de sa mort, elle faisait l'objet de 47 procédures judiciaires, ce qui montre comment ces actions peuvent être utilisées pour harceler et réduire au silence ceux qui dénoncent la corruption et les abus.

Conclusion : Les *procédures bâillon* représentent une menace sérieuse pour la liberté d'expression et le débat public. La lutte contre ces pratiques nécessite une vigilance continue et des réformes législatives pour protéger les voix critiques et garantir un environnement où le débat public peut prospérer sans intimidation.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051250444>

Déclaration de madame la Présidente du TGI (Chartres) dans le quotidien local, en date du 06/03/2023.

– La principale qualité d'un magistrat est son impartialité. On ne juge pas une personne en fonction de son sexe, mais à partir de ce qu'il y a dans le dossier. Perdre cette impartialité relève de la faute professionnelle (sit)

Très bien madame la Présidente, mais que faire quand le dossier a « volontairement » été vidé de toute sa substance, comment juger un dossier... vide (?) Est-il possible alors, de parler (encore) d'impartialité, d'équité et de justice ?

(CQFD)

– Cliquez sur le logo –



Comme beaucoup, **MédiaChartres** s'interroge sur de telles pratiques, qui jettent le discrédit et ternissent l'image de l'ensemble de la profession et de la République, **et de savoir si elles sont connues et approuvées** par le [Conseil supérieur de la magistrature](#), du [Ministère de la justice](#), de toutes les instances dirigeantes du Pays (?)

Pour rappel :

<https://www.conseil-superieur-magistrature.fr/publications/charte-de-deontologie-des-magistrats-de-lordre-judiciaire>

“Je jure de remplir mes fonctions avec indépendance, impartialité et humanité, de me comporter en tout comme un magistrat digne, intègre et loyal et de respecter le secret professionnel et celui des délibérations.”

À suivre.

Clara Hirsch

– Cliquez sur les logos –





BY LEGI TEAM

MédiaChartres vous conseille :



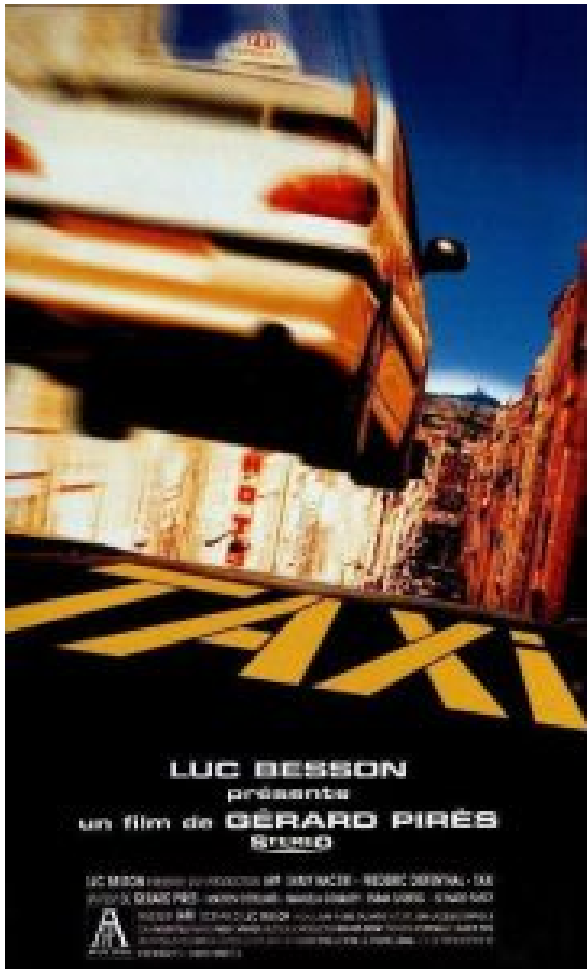
Corruption, évitement fiscal, blanchiment dans le secteur extractif. De l'art de jouer avec le droit !

[Lemaître Sophie](#) (aut.) [Hervé-Fournereau Nathalie](#) (préface)

TROP, C'EST TROP !



[MédiaChartres](#) soutien, plus que jamais, le monde médical.



MédiaChartres, a succombé au célèbre cri de guerre « **alerte générale** » de l'acteur **Bernard Farçy**, dans les films du réalisateur **Gérard Pirès** –**TAXI**– à l'annonce, par le Parlement, du vote d'une loi en faveur... des élus-es locaux.

MédiaChartres a « **collé** » à l'actualité locale, dans ses deux derniers articles, sans se douter, du bouleversement annoncé et voté cette semaine par les Députés-es (articles, à lire où relire sur le site).



De nos confrères : https://actu.fr/politique/remuneration-conflits-d-interets-le-parlement-vote-une-loi-en-faveur-des-elus-locaux-voici-ce-que-ca-change_63549883.html



DEMANDE D'EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE
(Bulletin n°3)



N° 30071708

VOUS POUVEZ EFFECTUER VOTRE DEMANDE

Quel que soit votre lieu de naissance		Cas particuliers
Sur votre site Internet à l'adresse suivante : www.cjn.justice.gouv.fr répondre tout quelques jours		Si vous êtes né(e) à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie Française ou à Wallis et Futuna
Par courrier Casier Judiciaire National 44317 NANTES CEDEX 3 réponse sous 2 semaines La copie d'une pièce d'identité en cours de validité est obligatoire pour les personnes nées hors de France	Par téléphone 107 rue de Landreau NANTES (44) Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h15 et de 13h45 à 16h00 (fermé l'après-midi du 1er juillet au 31 août) Réponse immédiate sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité	Vous devez adresser votre demande au greffe du tribunal dont dépend votre lieu de naissance

La peur du désert représentatif dans les communes, a très certainement (?) motivé cette décision, au détriment des revendications de **nombreuses associations**, qui appellent de leurs vœux la révision en profondeur des obligations légales, pour prétendre à se présenter à une élection, la première reste... un **casier Judiciaire vierge** et la **démission immédiate, en cas de condamnation en cours de mandature.**



https://www.agence-francaise-anticorruption.gouv.fr/files/files/GuideArupFrup_Web.pdf

De nombreux métiers dans le secteur privé, où dans la fonction Publique, exigent le précieux document (**sésame**) : <https://guide-droit.fr/liste-des-metiers-qui-exigent-un-ca>

[sier-judiciaire-vierge/](#)

Il vous explique :

<http://facebook.com/reel/872416275209959>

Pour la suite (des urgences), vient le non-cumule des mandats, l'interdiction de faire plus de trois mandats consécutifs, l'obligation de respecter, **dans les délais**, les déclarations d'intérêts, la publication annuelle (Publique) des revenus et de tous avantages divers, obligation pour les villes de plus de **5 000** habitants, de nommer un référent éthique (hors conseiller/conseillère municipal ou communautaire), pour valider les votes qui engagent les finances dépassant **10 000 €**, publications sur les sites des villes/Agglomérations, de tous les résultats détaillés (sans obligation d'inscription) des appels d'offres, **et la liste des propositions pour le respect de la probité et de la transparence, n'est pas exhaustive.**

Rendre plus attractive la fonction de maire (**que certains, prennent pour un métier**), est amplement justifié et mérité dans les petites communes, beaucoup moins, quand il s'agit de grosses Agglomérations, ou les maires sont souvent et également, président de communauté de communes, et profitent du cumul de « **ses titres** » de nombreux et conséquents avantages (CQFD).

MédiaChartres ne fait que transcrire les attentes d'une majorité de Français-es et de toutes les personnes qui luttent au quotidien, pour plus de justice.

Autre exemple d'abus
: <http://facebook.com/reel/674812335689071>



À lire ou à écouter :

https://www.franceinfo.fr/replay-radio/le-choix-franceinfo/on-manque-un-peu-de-transparence-en-france-l-embarrassant-dossier-des-notes-de-frais-des-maires_7642520.html#xtor=CS2-765



Moteur des enquêtes de [MédiaChartres](#)

Serge Maloude

DÉNOUEMENT .



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.



COMMUNIQUÉ



Après des années de signalements de citoyens, **MédiaChartres** à de bonnes raisons de penser, que les **enquêtes** réalisées sur le « **triumvirat** » judiciaire (Chartres/Orléans/Versailles) et le

gros dossier qui en découle, est en passe d'être bouclé.

Il aura fallu beaucoup de déterminations aux médias, travaillant conjointement avec **MédiaChartres**, la participation (coordination) de nombreux membres du monde judiciaire Français, et la collaboration d'agences de recherches et d'investigations étrangères (moyens), une parfaite symbiose, pour réunir les preuves nécessaires à l'ouverture d'une enquête officielle (NDLR).



Enquête attendue par de nombreux justiciables, qui se battent farouchement pour faire éclater la vérité, rétablir ou avancer les dossiers, contrer les verdicts incompréhensibles, des instructions menées à charges, et rétrospectivement, comprendre pourquoi, beaucoup ont été classés sans suite ou « **délibérément** » égarés, jusqu'aux délais de prescription (?), facilitant l'extinction de ***l'action publique***

L'enquête révèle, sans complaisance, des « **systèmes** » mis en place, ainsi que divers cheminements (hors procédures) [...] Le plus important (et parfois, surprenant) reste les Noms et statuts des intervenants (es) !

La suite de cette affaire, hors du commun et impliquant une « **section du monde judiciaire** » (police/gendarmerie/justice) n'est pas encore dévoilé, du fait de l'instruction en cours, mais est désormais suivi de près, par les médias français et étrangers. Une affaire, dans un contexte politique en surchauffe et une crise financière interminable.



MédiaChartres reste concentré sur cette affaire, et *intensifie les enquêtes*, sur la ville de **Chartres** et de son **Agglomération**.

Martine Leroy, Karine Relin, Sylvie Muller

« JUSTICE » A LA RAMASSE !



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.

SONDAGE
D'OPINION



Pour **MédiaChartres**, comme pour la majorité des Français, la justice est une institution « **irréprochable** » qui se doit d'être impartiale, indépendante, apolitique, et **au-dessus**

de tous soupçons.

Mais quand est-il réellement (?) Nos équipes ont profité de la

période estivale pour enquêter, et le bilan est inquiétant !

Entre des conseillers de l'Élysée, qui refusent de répondre aux convocations des commissions d'enquêtes : <https://www.france24.com/fr/info-en-continu/20250219-refus-d-e-kohler-d-%C3%AAtre-auditionn%C3%A9-la-commission-d-enqu%C3%AAtte-donne-son-feu-vert-pour-d-%C3%A9ventuelles-poursuites-p%C3%A9nales>

<https://www.publicsenat.fr/actualites/institutions/alexis-kohler-est-il-dans-son-droit-en-refusant-de-comparaître-devant-une-commission-denquete-0>

Une ex-garde des sceaux, Ministre d'État, mise en examen et qui occupe toujours son poste, à ce jour ! : <https://www.20minutes.fr/justice/4165010-20250723-rachida-dati-bientot-jugee-entre-soupons-corruption-attaque-contre-magistrats-explique-affaire>

Des Ministres d'État, mis en examen ou condamnés (récapitulatif) : <https://regards.fr/huit-ans-en-macronie/>

<https://qactus.fr/2024/12/23/france-enquete-sur-le-passe-judiciaire-du-gouvernement-bayrou-qui-a-deja-eu-affaire-a-la-justice/>

<https://www.20minutes.fr/diaporama/diaporama-4162303-images-ministres-inquietes-voire-condamnes-cour-justice-republique#d1220873>



Unanimité, pour dénoncer la « tiédeur » de la justice, quand il s'agit de se prononcer sur les politiques, allant même jusqu'à créer une instance judiciaire dédiée, une « blanchisserie

institutionnelle » la CJR : https://fr.wikipedia.org/wiki/Cour_de_justice_de_la_R%C3%A9pu

blique



Dernière **minute**

[https://www.mediapart.fr/journal/france/190825/la-cour-d-appel-inflige-un-camouflet-une-juge-soupconnee-de-collusion-avec-la-mafia-corse?utm_source=quotidienne-20250819-191443&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&xtor=EREC-83-\[QUOTIDIENNE\]-quotidienne-20250819-191443&M_BT=1654172231343](https://www.mediapart.fr/journal/france/190825/la-cour-d-appel-inflige-un-camouflet-une-juge-soupconnee-de-collusion-avec-la-mafia-corse?utm_source=quotidienne-20250819-191443&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&xtor=EREC-83-[QUOTIDIENNE]-quotidienne-20250819-191443&M_BT=1654172231343)



CHARTRES



CHARTRES
MÉTROPOLE

Sur le plan local, la situation n'est guère plus « **ré – Jouy-ssante** », la multiplication des dossiers politico-financiers (et divers) de la ville de Chartres ou de son Agglomération,

nécessiterait (à eux seuls) un tribunal à plein temps et 24h/24. Les « **affaires** » s'enchainent à un rythme effréné dans le surnommé « **triangle des Bermudes judiciaire** » **Chartres/Versailles/Orléans**, qui ne cesse de rendre des jugements « **très... hétéroclites** » et souvent teintés de « **favoritisme** », aux dires des cabinets d'avocats contactés par **MédiaChartres**, pour exemple : <https://mediachartres.fr/2023/07/03/why/et> aussi, https://actu.fr/centre-val-de-loire/chartres_28085/son-dossier-penal-est-detruit-prematurement-a-chartres-mais-le-justiciable-se-trompe-de-porte-judiciaire_62525371.html?fbclid=IwY2xjawJy6rVleHRuA2FlbQIxMQABHhx2ajlT0s0-saMlcKF22vRykwWjjq_v5m_BBf0a_RDBaF4wNDx01kc2xLYM_aem_UoDQZv6hH2corjMTswU2PQ

LES COPAINS D'ABORD

Les Français ne sont pas dupes, et ont assimilé la notion de « **justice à deux vitesses** » et « **République des copains** » [...] Depuis longtemps, le « **code de déontologie de la justice** », à fait place, au « **code des intérêts particuliers** » !

<https://www.debeugny-cortier-avocats.fr/la-justice-a-deux-vitesses-quand-le-droit-a-un-proces-equitable-est-bafoue/>



COUR DE CASSATION

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Cour_de_cassation_\(France\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Cour_de_cassation_(France))



IMPARTIALE (vraiment) ?
: https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/actualites/la-mise-en-examen-du-maire-de-chartres-pour-abus-d-autorite-annulee-en-cassation_14742305/

Ceci explique (peut-être) cela ? : (le procureur général près la Cour de cassation n'est pas le supérieur hiérarchique des procureurs généraux près une cour d'appel ou des procureurs de la République).

Pour **MédiaChartres**, le climat (**provoqué**) d'injustice, produit des effets délétères au quotidien ; montée de la violence, de la peur, des trafics, du racisme, des extrêmes, et en général, crée les conditions idéales, à... **une situation de révolte (CQFD)**.



Le Monde impuissant regarde et assiste à la disparition, inexorable, de Sa ligne d'horizon.



POUCE D'OR 2025



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.



Retour de la saison de l'attribution des prix et récompenses, **MédiaChartres** n'échappe pas au phénomène.

Fait rarissime... pour la première fois, le prix du « **Pouce d'or** » à été décerné à l'humanité par le jury, à une représentation nationale, « **la justice** », et en particulier pour les actions de **certains des ses représentants** auprès du **TGI** (Tribunal de grande instance) de **la ville de Chartres** (28000). Juges : aux affaires familiales/ pénales/ Avocats/ Procureurs (...)



L'année 2024 a amené **MédiaChartres** à enquêter sur de nombreuses affaires. Toutes ont un point commun « **les verdicts** » .

Sur les affaires familiales (**les plus nombreuses**) les incohérences dans le traitement des dossiers (selon l'avis d'experts), ne laissent aucune place au doute. Malgré les preuves irréfutables de la défense, les Juges condamnent des plaignants-es aux bénéfices des accusés (?) – Cit : **L'ignorant affirme, le savant doute, le sage réfléchit. Aristote**



Concernant le Pénal, ce qui à le plus attiré notre attention en 2024, demeure « **l'affaire** » du référent de l'association Anticor. Pour : la gestion/ la rapidité/ un dossier édulcoré de ses pièces essentielles/ la forme inclusive et douteuse de l'instruction/ le jugement et les manifestes « **égarements** » complices, avec la façon dont ce dossier à été clôturé **Très rapidement** [...]

La justice focalise actuellement et particulièrement l'attention des Français, à la lectures des nombreux et récurrents « **faits divers** » qui illustrent malheureusement, le quotidien de la vie d'aujourd'hui.

MédiaChartres, n'ignore rien des problèmes de l'institution judiciaire Française, manque de moyens, d'effectifs, etc, **mais en ce qui concerne Chartres, cela n'explique pas tout**, des questions restent en suspens !

**PROCHAINEMENT
SUR
VOS
ECRANS**

Hasard du calendrier, le multiplex cinéma de Chartres « **Les enfants du Paradis** » lance la 4^{ème} édition du film judiciaire, avec pour fil d'Ariane, le long métrage réalisé par le comédien **Yvan Attal**, titre : « **Les choses humaines** » (voir la bande annonce) **ICI** : <https://www.youtube.com/watch?v=-GsG-xPDV7c>

Jusqu'au **30 mai**, des intervenants du monde judiciaire, animeront des débats sur scène et sur le thème actuel, « **les viols, face à la justice** », **MédiaChartres** **n'a pas été convié** (simple oubli ?).

Nous aurions profité de cette occasion, pour souligner d'autres films sur le triste sujet : comme celui-ci (admirable et révélateur), à voir absolument en entier **ICI** : <https://www.arte.tv/fr/videos/109097-000-A/la-fille-qu-on-appelle/>

Il résume à lui seul, comment le pouvoir et l'argent, peuvent peser sur la « justice » et la rendre insoutenable pour les victimes.



Un sujet qui ne voit pas le bout de son tunnel, souvenez-vous : https://www.francetvinfo.fr/monde/usa/comment-un-viol-a-l-universite-de-stanford-est-devenu-une-affaire-nationale-aux-etats-unis_1493009.html

Un véritable chemin de croix pour les justiciables, qui est bien souvent trop long, exemples du moment : <https://www.tflinfo.fr/justice-faits-divers/chronologie-affaire-betharram-francois-bayrou-retour-sur-plus-de-50-ans-de-silences-et-de-non-dits-2351258.html>

où encore : https://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire_des_viols_de_Mazan

et dans notre rétro :

<https://www.facebook.com/watch/?v=1677543592832035>



Vous serez
toujours
la mauvaise
personne
tant que
l'histoire est racontée
par des gens
qui ont décider
de salir votre image !!!

[MédiaChartres](#), (à méditer).

(CQFD)

Martine Leroy

TOTALITARISME ! II



MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.



Depuis les récentes et dernières publications de [MédiaChartres](#), et surtout, face aux « *inattendues* » et nombreuses révélations spontanées les concernant, nous vous donnons rendez-vous le :

Lundi 4 Novembre

La rédaction

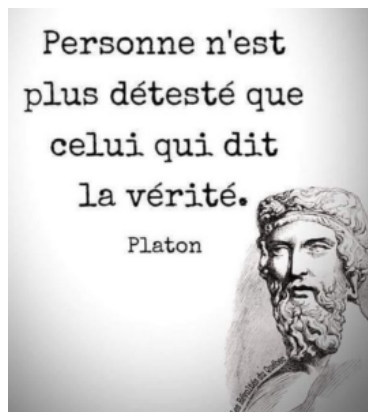


Suite de l'étrange affaire judiciaire de l'ex-référent, de l'association [Anticor](#), pour le département d'Eure et Loir (28).

[MédiaChartres](#), à l'énoncé du verdict du procès en date du **07 derniers**, à contacté l'intéressé par téléphone, afin de

refeuillir sa réaction et de la suite qu'il souhaite (éventuellement) donner à un... *obscure imbroglio, politico/financier.*

Avec sérieux et humour (...) c'est ici <https://www.facebook.com/reel/152319333499>



Pour rappel : voici (en partie) se que le maire de Chartres, reproche au référent d'Anticor !

:

<https://mediachartres.fr/2022/12/14/linfatue-n-1-deure-et-loir/>

: <https://mediachartres.fr/2022/10/07/chartres-les-affaires-a-la-une/>

: <https://mediachartres.fr/2022/01/16/le-pantouflage/>

: <https://mediachartres.fr/2021/10/18/un-vent-de-justice/>

: <https://mediachartres.fr/2023/07/03/why/>



– Un panel d'articles choisit parmi les nombreuses enquêtes, réalisées par les équipes d'investigation, de **MédiaChartres**, toutes ont un point commun... la justice, et plus précisément le **TGI de Chartres**, décrit comme un lieu où les verdicts ne seraient pas toujours rendus avec « **innocence** » et « **impartialité** » ? mais influencé [...], par des personnes extérieures (réseaux, clubs, confréries, parquet, magistrats-ex-honoraire, politiques) ?



Exemples des plus criants, les affaires : de pédophilies, de maltraitements, de placements et de gardes d'enfants chez leurs bourreaux

<https://mediachartres.fr/2023/07/11/grave/>

Symboles de reconnaissance des pédophiles





Il y a des années, que l'on parle de « **la séparation des pouvoirs** » (politique/justice), il semble pourtant aujourd'hui que ce microcosme s'entend plutôt bien, ***quand il y tire avantage (s)***.

L'ex-référent **Anticor**, nous avoue ne pas avoir été surpris par **la décision à son égard**, « je savait dès mon arrivée, en constatant l'absence des avocats des parties civile, que la messe était dites » l'énoncé du verdict a confirmé ma supposition. Un **procès purement politique** qui réussit le tour de passe-passe de réduire (provisoirement) au silence, un « **fouille m...e** » bien trop perspicace dans sa fonction et beaucoup trop bavard, le maire n'était pas habitué à ça et... ne le supporte pas.

Il fait déposer deux plaintes pour « **chantage** » par ses employés (direct ou indirect), et pour accentuer le rapport de force, s'arrange avec son ami Procureur (de l'époque) pour faire réaliser une audition à... **Orléans ?**, **l'avocat général** évoquant au cour du procès un manque de « **spécialiste** » au **commissariat de Chartres** (les intéressés apprécieront, où pas ?).

INFO PLUS : depuis les deux dépôts de plaintes, le **Directeur de cabinet du maire**, a été promu « **Directeur de la communication** » de l'ensemble des magazines édités par Chartres et l'Agglomération, certainement le plus qualifié de tous pour ce poste ?, qu'il a de suite accepté en qualité de « **bénévole** » (humour) !

Le maire de la commune de Lèves et Vice-président de la communauté d'agglomération Chartres Métropole, a hérité de providentielles « **grosses subventions** », pour réaliser des

travaux, accordées par... Chartres Métropole à sa commune [...]

1/ Témoin à la moralité, irréprochable : https://www.lechorepublicain.fr/leves-28300/actualites/deux-non-lieux-et-un-renvoi-devant-le-tribunal-pour-remi-martial-maire-de-leves_14088102/

2/ Une justice pleine de compassion (dans certains cas) : https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/actualites/la-condamnation-de-remi-martial-maire-de-leves-est-confirmee-en-appel-mais-la-sanction-est-allegee_14374411/

3/ Un passage « obligé » pour asseoir sa notoriété : https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/politique/remi-martial-president-du-groupe-majoritaire-au-conseil-departemental-d-eure-et-loir-travailler-sur-un-projet-commun_13930736/

Preuve que la dévotion et la fidélité, sont toujours payantes, avec certaines personnes.



Mais mauvaise nouvelle pour la « triade » locale, l'Association **Anticor** a récupéré son agrément, et un nouveau référent pour le 28, devrait être nommé, il va de soit que son prédécesseur tiendra les dossiers, à sa disposition, des **nuits blanches** pour certains-nes, en perspective, mais pas que !



De continuer, « les principales pièces visant à prouver son innocence, remises à son Avocat, ont toutes disparues, lors du procès (imprimés où enregistrements, des **preuves irréfutables** qui ont toutes été soigneusement écartées **par qui ?**), des pièces

essentielles pourtant censées figurer au dossier ? remplacées par « **d'utiles questions** » comme; celles portant sur... son état de santé physique générale ?

La main courante déposée par ses soins, au **commissariat de Chartres, avant les dépôts de plaintes des deux sbires du maire de Chartres** et suite à **l'agression de ce derniers à son encontre** avec menaces physique sur sa personne, et ou figure cette phrase « **ont va bien s'occuper de vous** » ?, à elle aussi disparu (et pour cause...) ! Il est également fait allusion, sans aucune preuve, à l'utilisation « **d'un brouilleur d'ondes** », **mais alors (question), comment le Dircab du maire a t'il réussi à enregistrer ?**



La peur d'éventuelles représailles, à poussé les plaignants à une surprenante demande au **TGI**, qu'il lui soit **INTERDIT** (durant 5 ans) de porter une arme où considérée comme tel (?) Pour lui et **l'article 11 de la Constitution de la République française, la parole et les écrits sont les meilleurs armes**, interdiction d'être référent **Anticor** durant le même laps de temps (alors que sa lettre de démission **LR/AR** datée du **04/07/2023**) **devait en pratique (elle aussi) figurer au dossier** (?), également condamné à verser des indemnités financières aux 2 plaignants, alors même, que sa situation financière à été divulguée publiquement, y compris à la presse locale, (ne manquait plus, que la fanfare et les majorettes) par le **TGI** et donc, connue (sans contestation possible), **connue des Juges et assesseurs ?**

Autant de zones d'ombres et de dérapages, dans un procès hors du commun, et d'après les sources de **MédiaChartres**, le maire aurait de « **très bons contacts** » (grâce à un Directeur de lieux culturel de la ville), avec la **cour d'appel de Versailles** (sans parler des pantouflards). CQFD

L'ex-référent **Anticor** garde une détermination sans faille, il rappelle que **Chartres est le berceau de la résistance en France**

grâce au courage exceptionnel d'un homme – **Jean Moulin-**, il souhaite perpétuer son exemple en prenant le statut de » **lanceur d'alerte**« pour continuer ses combats, comme d'autres avant lui (voir ci-dessous).

Une liste, non exhaustive : (cliquer sur les Noms des affaires en **bleu**, pour en savoir plus)

Julien Assange « [à créé Wikileaks](#)« , **Daniel Ellsberg** « [Pentagon Papers](#)« , (en France) : **Olivier Marleix** » [vente d'Alstom](#) » **Denis Robert** « [Clearstream](#)« , **Irène Franchon** « [scandale du Médiateur](#) » **Olivier Thérondel** « [affaire J. Cahuzac](#)«

Les lanceurs d'alerte, ont fait gagner un temps précieux à la justice, et méritent un minimum de reconnaissance, ils peuvent désormais compter sur de nombreux soutiens.

[https://asla.fr/#:~:text=L%E2%80%99Association%20de%20Soutien%20aux%20Lanceurs%20d%E2%80%99Alerte%20\(ASLA\)%20est%20n%C3%A9%20en](https://asla.fr/#:~:text=L%E2%80%99Association%20de%20Soutien%20aux%20Lanceurs%20d%E2%80%99Alerte%20(ASLA)%20est%20n%C3%A9%20en)



En France, la loi « **Sapin** » et « **Sapin II** » a renforcé le statut des lanceurs d'alerte.





Au Sénat :

<https://www.defenseurdesdroits.fr/la-protection-des-lanceurs-d-alerte-en-france-rapport-bisannuel-2022-2023-697#:~:text=Le%20%C3%A9fenseur%20des%20droits%20publie%20tous%20les%20deux>

<https://www.senat.fr/lc/lc312/lc312.html>

L'ex-référent **Anticor**, est adepte de la **philosophie Asiatique**,

et des citations qui l'illust



*Vouloir donner des leçons de civisme et de démocratie, aux pays totalitaires est une bonne chose, mais la France, en soutenant **la gangrène politique**, ne ferait-elle pas mieux de commencer à faire appliquer et respecter sa constitution ?*

Et de rappeler à tous : <https://www.bing.com/videos/riverview/relatedvideo?q=%27article+11+de+la+D%c3%a9claration+de+1789&mid=E53809499014C0B48E62E53809499014C0B48E62&cvid=E61CCBE714F2457A9CECAB2790171549&FORM=VIRE>



Martine Leroy

TOTALITARISME !



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.



*Suite de l'étrange affaire judiciaire de l'ex-référent, de l'association **Anticor**, du département d'Eure et Loir (28).*

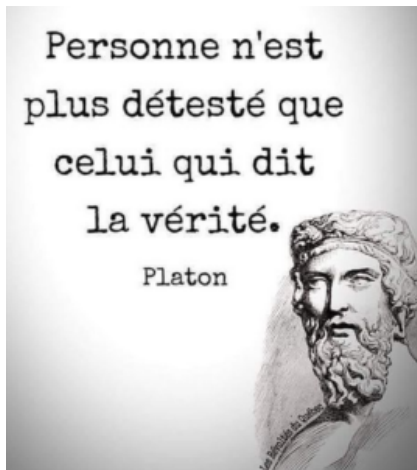
MédiaChartres, à l'énoncé du verdict du procès en date du **07 Octobre**, à contacté l'intéressé par téléphone, afin de recueillir sa réaction, des suites et du retentissement médiatique, qu'il souhaite (éventuellement) donner à cet *obscure – imbroglio politico/financier –*

Un résumé, avec sérieux et humour (...) c'est ici
<https://www.facebook.com/reel/152319333499>

Citation de Louis Pasteur, sur la vérité :

“Il ne suffit pas de connaître la vérité, il faut encore la proclamer.”

MAIS ATTENTION !



Pour rappel : voici (une partie) des reproches du maire de Chartres, faites au référent d'Anticor, et l'explication « **logique** » de ce qui lui vaut aujourd'hui, une condamnation.

Des sujets, qui auraient dû en principe, interpeller les Juges du TGI de Chartres, mais ... ?

:

<https://mediachartres.fr/2022/12/14/linfatue-n-1-deure-et-loir/>

: <https://mediachartres.fr/2022/10/07/chartres-les-affaires-a-la-une/>

: <https://mediachartres.fr/2022/01/16/le-pantouflage/>

: <https://mediachartres.fr/2021/10/18/un-vent-de-justice/>

: <https://mediachartres.fr/2023/07/03/why/>



– Un panel d'articles parmi les nombreuses enquêtes, réalisées par les équipes d'investigation, de **MédiaChartres**, toutes ont un point commun... la justice, et plus précisément le **TGI de Chartres**, souvent décrié comme un lieu où les verdicts ne seraient pas toujours rendus avec « **innocence** » et « **impartialité** » mais, influencé de l'extérieurs (réseaux, clubs, confréries, parquet, magistrats-ex-honoraire, politiques) ?



Exemples des plus criants et effrayants, les affaires : de pédophilies, de maltraitements, de placements et de gardes d'enfants chez leurs bourreaux :

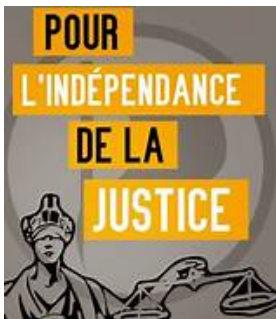
<https://mediachartres.fr/2023/07/11/grave/>

Symboles de reconnaissances des pédophiles

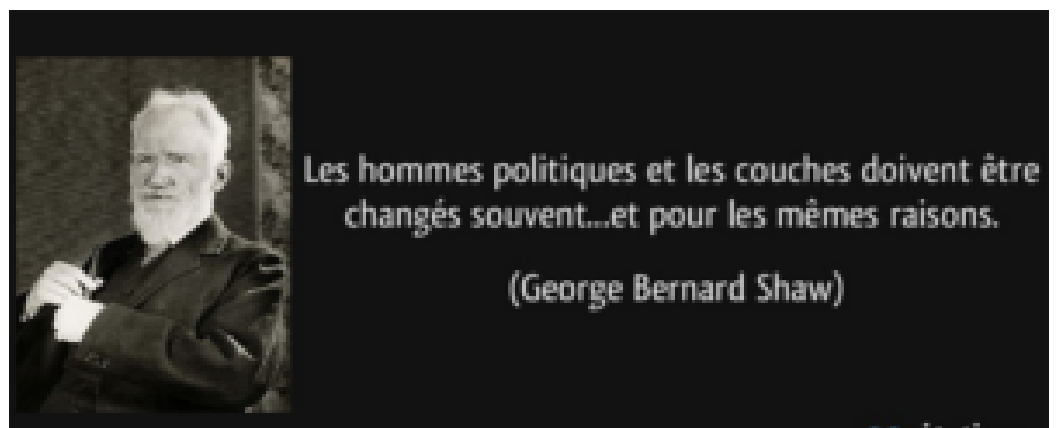


cela doit, impérativement cesser, et

TOUT DE SUITE



Il y a des années, que l'on parle de (cliquer) « la séparation des pouvoirs » (politique/justice), il semble pourtant aujourd'hui que ce « microcosme » s'entend plutôt bien... *quand il y tire avantage (s)*.



Les hommes politiques et les couches doivent être
changés souvent...et pour les mêmes raisons.

(George Bernard Shaw)

L'ex-référent **Anticor** (70 ans) nous avoue ne pas avoir été surpris par la décision à son égard, car il savait dès son arrivée au tribunal, en constatant l'absence des avocats des parties civiles, que la messe était dite, l'énoncé du verdict

a confirmé son analyse. Un **procès politique à charge**, qui réussit le tour de passe-passe de réduire (**provisoirement**) au silence, un « **fouille m...e** » bien trop sérieux et perspicace dans sa fonction et beaucoup trop bavard, **et ça, le maire procédurier, ne le supporte pas**« .

Déroulement : Angoissé, le maire fait rapidement déposer deux plaintes pour... « **chantage** » par ses employés (direct ou indirect), et pour accentuer un peu plus le rapport de force, s'arrange avec le Procureur (**de l'époque**) pour faire réaliser une audition à... **Orléans ?** , **l'avocat général** évoquant ce « **détail** » de procédure, l'a expliqué par un manque de « **spécialiste** » **au commissariat de Chartres** » (les intéressés apprécieront !).

Deux plaintes, qui seront « **traitées** » en **priorité absolue dans un délai record**, alors que d'autres se perdent dans la nature, ou mettent deux ans (voir plus) avant d'être, soit : classées sans suite, où d'emprunter un omnibus vers un tribunal.

INFO PLUS : l'ex référent **Anticor** qui a le sens de l'anticipation, **c'était pourtant entretenu avec le nouveau Procureur (M. Chevalier) dès son arrivée**, lors d'une audience pour (très justement) lui faire part des **énormes problèmes qu'il rencontrait avec la mairie, et de ses nombreuses inquiétudes, suspicions (et plus) concernant** : les annexes (sem, spl, semop et autres), **ainsi que**: l'attribution de marchés publics, subventions, appels d'offres, dossiers brûlants « Oxygène » « Eiffage » « Cœur de ville » et d'autres, achats/ventes/reprises de biens publics et de promotions immobilières, des lois ORI sur la ville, conflits d'intérêts, d'attributions/transferts de permis de construire/démolitions (amiante en première ligne), d'avantages/faveurs, interventions dans des dossiers judiciaire concernant des proches/maires/adjoints/amis-es, transactions et répartitions de fonds suspects, trafics de drogues, prostitution, entorses où d'abus de, biens sociaux/à

la fonction/ à la probité/ à la loi, abus d'autorité, etc. 20 longues années (11 pour Anticor) à accumuler des dossiers (et preuves), **pas seulement de simples conjectures.**

A NOTER : Depuis les deux dépôts de plaintes. 1/ le **Directeur de cabinet du maire**, a été promu « **Directeur de la communication** » de l'ensemble des magazines édités par Chartres et l'Agglomération, certainement le plus qualifié de tous pour ce poste ?, qu'il a de suite accepté en qualité de « **bénévole** » (...)

2/ Le maire de la commune de Lèves et Vice-président de la communauté d'agglomération Chartres Métropole, a « hérité » de providentielles « **grosses subventions** », (pour réaliser des travaux où projets, près de 5 M€), accordées par...(ici) [Chartres Métropole](#), à sa commune [...]

Parutions de la Presse locale : (archives [MédiaChartres](#))

1/ Un témoin à la moralité, irréprochable (...)
: https://www.lechorepublicain.fr/leves-28300/actualites/deux-non-lieux-et-un-renvoi-devant-le-tribunal-pour-remi-martial-maire-de-leves_14088102/

2/ Une justice pleine de compassion (dans certains cas)
: https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/actualites/la-condamnation-de-remi-martial-maire-de-leves-est-confirmee-en-appel-mais-la-sanction-est-allegee_14374411/

Preuves qu'a Chartres, la dévotion et la fidélité, sont toujours payantes, et récompensées » part et pour, certaines personnes ».



Mais mauvaise nouvelle pour la « **triade locale** », l'Association **Anticor** a récupéré son agrément, et un nouveau référent pour le 28, devrait être nommé, il va de soit que son prédécesseur tiendra les dossiers, à sa disposition, des **nuits blanches** pour certains-nes, en perspective, **mais pas que !**



De continuer, les principales pièces visant à prouver l'innocence de l'ex référent **Anticor**, **remises à son Avocat**, ont presque toutes disparues lors du procès ? (imprimés où enregistrements), des **preuves irréfutables** qui ont été soigneusement écartées... **par qui ?**, des pièces essentielles censées figurer au dossier, remplacées par « **d'utiles questions** » (inaliénables en droit), portant sur... son état de santé physique générale (?) Si les voies du Seigneur sont impénétrables, parfois, celles de la justice ne le sont pas moins.

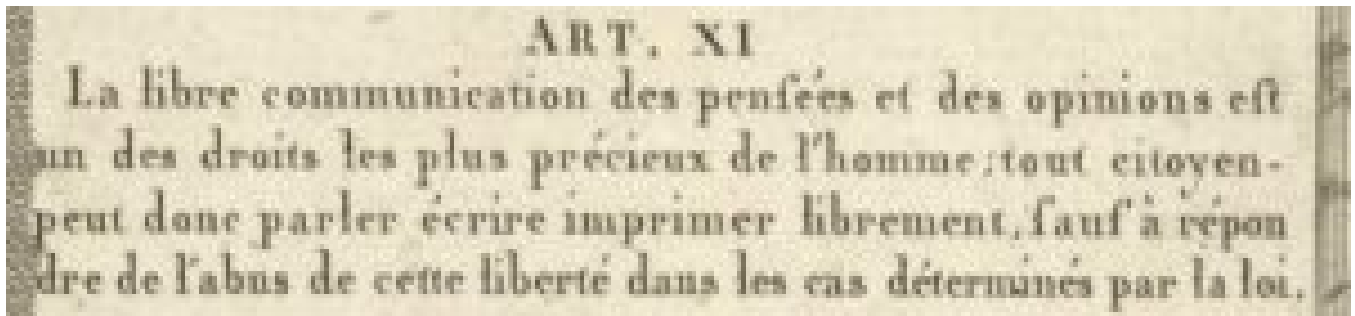
Suite, disparition également, de la main courante déposé par le référent, au **commissariat de Chartres**, bien avant les dépôts de plaintes des deux « **petites mains** » du maire de Chartres, faisant suite à une **virulente agression verbale à l'encontre du référent**, pour menaces physique sur sa personne, et ou figure cette phrase « **ont va bien s'occuper de vous** » ?



Il est également fait allusion, **sans aucune preuve réelle et sérieuse**, de l'utilisation « **d'un brouilleur d'ondes** » mais alors (question)..., comment le Dircab du maire a t'il réussi à enregistrer ?



La peur d'éventuelles « **représailles** » de l'ex-référent **Anticor**, à poussé les plaignants à **dicter** une surprenante demande au **TGI**, « qu'il lui soit **INTERDIT** (durant 5 ans) de porter une arme, où objets pouvant être considérée comme tel ». Pour lui et l'**article 11 de la déclaration des droits de l'homme**, **la parole et les écrits sont les meilleurs armes au monde**.



De poursuite, Une interdiction d'être référent **Anticor** durant le même laps de temps (alors que sa lettre de démission **LR/AR** datée du **04/07/2023**) **devait en pratique** (et normalement) **être au dossier** (?)

Il est également condamné à verser des indemnités financières aux 2 plaignants, alors même, que sa situation financière à été **divulguée publiquement à l'audience**, y compris à la presse locale, (ne manquait plus, que la fanfare et les majorettes) par le **TGI**, qui, sans contestation possible et **pour mémoire**, **était parfaitement connue des Juges et assesseurs** !



Autant de zones d'ombres et de dérapages, dans **un procès hors du commun**, et selon les sources de **MédiaChartres**, le maire aurait aussi de « **très bons contacts** » (grâce à un **Directeur** de lieux culturel de la

ville), auprès de la **cour d'appel de Versailles** (et c'est sans compter sur l'indéfectible dévouement de ses pantouflards multiservices). CQFD

L'ex-référent **Anticor** garde une détermination sans faille, (**ici**) [contrairement à d'autres qui baisse les bras](#). Emprunt de modestie et de philosophie, il ajoute, toujours chercher du positif dans le négatif, comme dans cette citation de **Cicéron** » **C'est dans l'adversité que se révèlent les vrais amis**«. Il rappelle que **Chartres est le berceau de la résistance en France** grâce au courage exceptionnel d'un homme – **Jean Moulin**-, il souhaite perpétuer (*jusqu'à son dernier souffle*) son exemple en prenant le statut de « **lanceur d'alerte**» pour continuer ses combats, comme d'autres avant lui (voir ci-dessous) et a même trouvé un hymne pour sa motivation : <https://www.youtube.com/watch?v=kv57Kyqpj5o>

Une liste, non exhaustive : (cliquer sur les Noms des affaires en **bleu**, pour en savoir plus)

Julien Assange « [à créé Wikileaks](#)», **Daniel Ellsberg** « [Pentagon Papers](#)», (en France) : **Olivier Marleix** « [Enquête sur la vente d'Alstom](#) » **Denis Robert** « [Clearstream](#)», **Irène Franchon** « [Scandale du Médiateur](#) » **Olivier Thérondel** « [Affaire J. Cahuzac](#)»

Les **lanceurs d'alerte**, ont fait gagner un temps précieux à la justice, et méritent un minimum de reconnaissance, ils peuvent désormais compter sur de nombreux soutiens.

[https://asla.fr/#:~:text=L%E2%80%99Association%20de%20Soutien%20aux%20Lanceurs%20d%E2%80%99Alerte%20\(ASLA\)%20est%20n%C3%A9e%20en](https://asla.fr/#:~:text=L%E2%80%99Association%20de%20Soutien%20aux%20Lanceurs%20d%E2%80%99Alerte%20(ASLA)%20est%20n%C3%A9e%20en)



En France, la loi « Sapin » et « Sapin II » a renforcé le statut des lanceurs d'alerte.

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000033558528/2024-05-07/>





Au Sénat :

<https://www.defenseurdesdroits.fr/la-protection-des-lanceurs-d-alerte-en-france-rapport-bisannuel-2022-2023-697#:~:text=Le%20%C3%A9fenseur%20des%20droits%20publie%20tous%20les%20deux>

<https://www.senat.fr/lc/lc312/lc312.html>

L'ex-référent **Anticor**, est adepte de la **philosophie Asiatique**, et des citations qui l'illustre, il a récemment envoyé un mail à son Avocat, dès la réponse reçue, il nous en transmettra copies.



*Pour [MédiaChartres](#), vouloir donner des leçons de civisme et de démocratie, aux pays totalitaires est une bonne chose, mais la France, en soutenant **la gangrène politique**, ne ferait-elle pas mieux de commencer à faire appliquer et respecter sa constitution ?*

Et de rappeler à tous : À voir où à revoir (révision).

<https://www.bing.com/videos/riverview/relatedvideo?q=%27article+11+de+la+D%3a9claration+de+1789&mid=E53809499014C0B48E62E53809499014C0B48E62&cvid=E61CCBE714F2457A9CECAB2790171549&FORM=VIRE>



Martine Leroy

QUI « SEM » L'ARGENT, RÉCOLTE



MédiaChartres soutien le monde médical.

MédiaChartres a consulté le « rapport d'activité 2022 » édité et distribué par La Ville de Chartres.



Dans l'édito (P3) M. Franck M. adjoint aux finances et à la prospective (**plus quelques autres mandats et fonctions**) et le **maire Himself**, essaient de convaincre la population, du bon usage des impôts, taxes et prélèvements. Pour **MédiaChartres**, un mot semble usurpé dans les 34 lignes « **clarté** », que le comptable en chef a également utilisé à de nombreuses reprises comme justificatif, durant la réunion du **17/10** (20h30) à l'hôtel de Ville- salle Fulbert, ou une trentaine (+/-) de personnes étaient présentes (**MédiaChartres** y était). Il faut noter, que **TF1** diffusait le même soir à 20h50 le **match de foot France/E cosse**, **le choix était vite fait !**



où



©

MédiaChartres PH. L

Retour aux comptes, dans ce rapport et dans les autres, ainsi que dans les réunions publiques **JAMAIS** il n'est fait allusion

aux filiales (SEM/SPL et divers) **pourquoi ?**



MédiaChartres apporte ICI un éclairage, les **SEM** sont des entreprises dont le capital est détenu à la fois par des acteurs publics et privés. Elles sont créées dans le but de réaliser des projets « **d'intérêt public** » (?), comme . . . **les promotions immobilières**, la gestion de services publics et le développement économique local et de l'Agglo. Elles sont toutes dirigées par les plus « **fidèles adjoints** » du maire/président de l'Agglo.



Difficile donc, à ce niveau, de garantir la **transparence et la responsabilité** dans leur fonctionnement. **Leur dette est comptabilisée en dehors du budget principal de la collectivité territoriale.** Elles sont des entités juridiques distinctes des collectivités, **leurs dettes sont gérées séparément.**

Il est donc **FACILE** de manipuler les chiffres aux circonstances et convenances des situations. Elles peuvent financer leurs activités par le biais de **prêts** où . . . **d'autres sources de financement externes ?** (la dette est incluse dans les comptes de la collectivité territoriale, que lorsque cette dernière à apporté sa garantie).

Il est possible qu'une collectivité transfère la responsabilité d'une dette de SEM, à une autre entité (Sté diverses, et même vers une autre collectivité), une porte

Royale d'entrée dans le monde du brouillard



Les possibilités de manipulation et de jonglage sont sans limite, d'où les dérives malsaines (CQFD)



La CDC (Cour des comptes) à déjà alertée les autorités, sur les **actes frauduleux** de nombreuses communes.

Il serait donc normal, que **les magistrats de la CRC** (Cour régionale des comptes), qui relève de graves irrégularités dans les budgets des **SEM**, puissent déposer plainte directement auprès du **Procureur de la République de chaque département** (ce qui n'est toujours pas le cas aujourd'hui) ?

<https://www.ccomptes.fr/fr>



Justice: Comment accepter qu'une collectivité fasse de la **fraude fiscale**, au motif qu'elle n'est **PAS CONTRÔLÉS** aucun cadre juridique, ne régule ces côtés **TRÈS** obscurs des mairies



Plus: Sur la prescription des actes illicites, les concessions d'aménagement sont des concessions de longues durées, alors, doit-on faire abstraction de la période d'origine de la concession, si la SEM a commis un ou plusieurs délits (?)

Question: (qui fache) comment expliquer les **IMPORTANTES PRODUITS FINANCIERS**, sans placement et quasiment sans trésorerie (?)



Conclusion: L'Etat et les Ministères concernés, débattent actuellement, pour que soit **ENFIN** rapidement, rédigé et voté, un cadre juridique rigoureux et extrêmement contrôlé dans son application.



Pour « certains » cette nouvelle devrait être source de nuits blanches !

Martine Leroy

Sur le même sujet, dans les archives de MédiaChartres:

<https://mediachartres.fr/2022/07/19/sem-spl-la-saga/>

<https://mediachartres.fr/2022/05/29/la-gloire-de-mon-maire/>

<https://mediachartres.fr/2022/09/09/copie-de-larriere-boutique-du-beton-de-chartres/>

D'autres articles sur [MédiaChartres](#)